

Antibes: voiturettes électriques en location



(Photo Frantz Bouton)

■ Cinq voiturettes électriques seront proposées à la location dès la fin du mois de juin. Idéal pour faire ses courses dans le centre ville d'Antibes.

LIRE PAGE 9

Des voiturettes électriques à disposition au centre-ville

TRANSPORTS Cinq voitures citadines écologiques seront mises en location à partir du 22 juin pour les résidents désirant faire des courses de courte durée

Des petites voitures blanches, grosses comme des pois de yaourt, circulent dans le centre-ville. Kézako ?

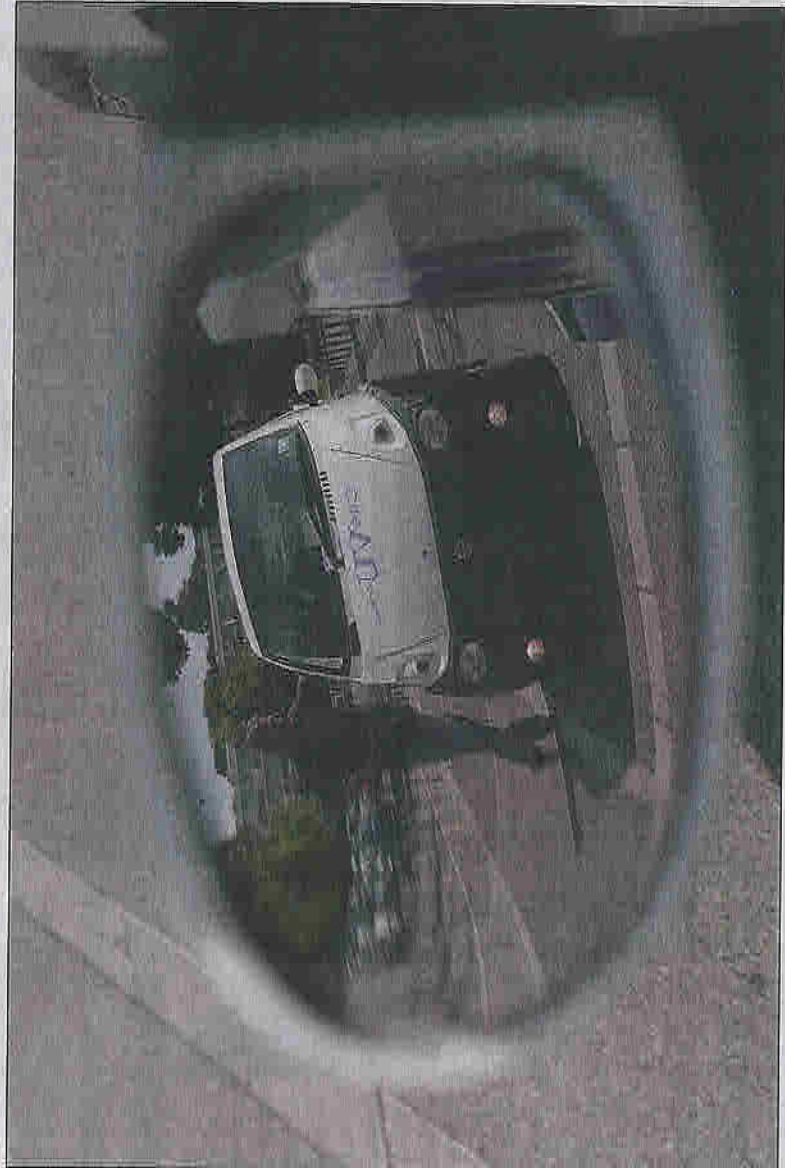
C'est le premier service « Eco-citoyen ».

Ces voiturettes électriques citadines et écologiques, en libre accès, serviront dans un premier temps aux habitants du centre-ville pour faire leurs courses sans sortir leurs voitures du garage. Ces véhicules sont testés depuis quelques semaines par une trentaine de bénévoles.

Protection de l'environnement

« Ces petits véhicules urbains ont séduit la Casa et le conseil général qui ont parrainé le projet, a expliqué le député-maire Jean Leonetti, hier matin, lors de la présentation. « La ville d'Antibes a été choisie comme site pilote. Nous sommes actuellement en période d'essai. La mise en place officielle aura lieu le 22 juin. »

Un essai qui devrait être transformé. « Si ce nouveau moyen de transport, non polluant, trouve de nombreux adeptes, nous étendrons le projet à d'autres quartiers de la commune et de la Casa » a rappelé Georges Gallais, président de Vu Log.



Les voiturettes électriques au nombre de cinq seront à la disposition des Antibois à partir du 22 juin.

(Photo: Frantz Bouton)

Comment ça fonctionne

Vous vous présentez au bureau Vu-Log, au centre-ville (« L'Aiglon », 12, bis boulevard Wilson) muni de votre permis de conduire.

Une petite information sur le véhicule automatique vous est proposée.

Après vous être acquitté de la somme de 9,50 euros d'abonnement mensuel, on vous remet un badge qui sert à déverrouiller la voiture.

Mais il faut la chercher : téléphoner au 04.93.33.92.27 ou www.citevu.com, vous aurez sa position.

Un véhicule à moins de 300 m

Le véhicule se trouve dans un périmètre restreint de 2 km² dans le centre-ville autour de la place De-Gaule : Carrefour de l'Etoile, avenues Thiers, Pasteur, 24 août, Maréchal-Reille, Princespal-Pastour, boulevards Foch, Chancel, et avenues des Frères-Olivier et Gambetta.

Il faudra le ramener dans ce secteur. Le stationnement est gratuit.

Une réalisation locale
« Vu log » est issue de deux instituts de recherche en informatiques de Sophia-Antipolis, l'INRIA et l'ISS. De leur travail est né ce nouveau concept de déplacement urbain de proximité qui s'inscrit dans une politique de

développement durable.
« Nous avons accepté d'être site pilote durant la phase d'expérimentation d'une durée de trois ans, a soutigné le maire. Il faut lutter contre le gaz à effet de serre, surtout en période estivale où nous frôlons souvent la cote

d'alerte. Il faut donc réfléchir à des modes de transport différents. »

Combien ça coûte ?

Ce service de voitures citadines fonctionne 24 heures sur 24, sept jours sur 7. Il vous en coûtera 3 euros

d'Antibes à la Fontonne, aller et retour. Et si vous allez manger au restaurant à Juan-les-Pins pour une durée de deux heures, ce sera le double. Et attention : pas plus de vingt kilomètres à parcourir.

S. J.